

Alouette lulu

Lullula arborea



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

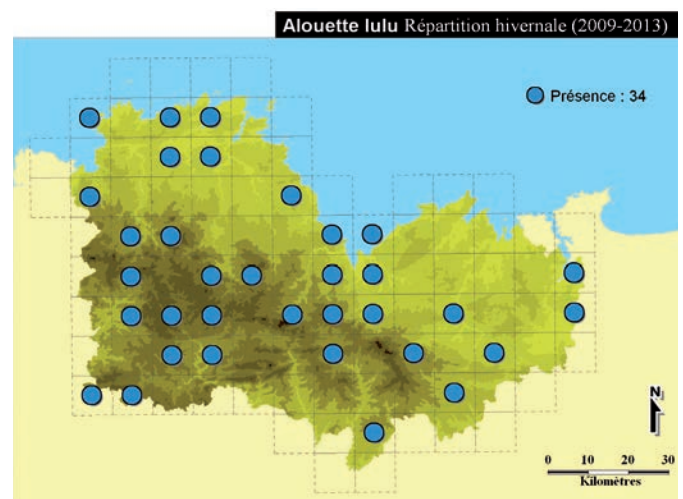
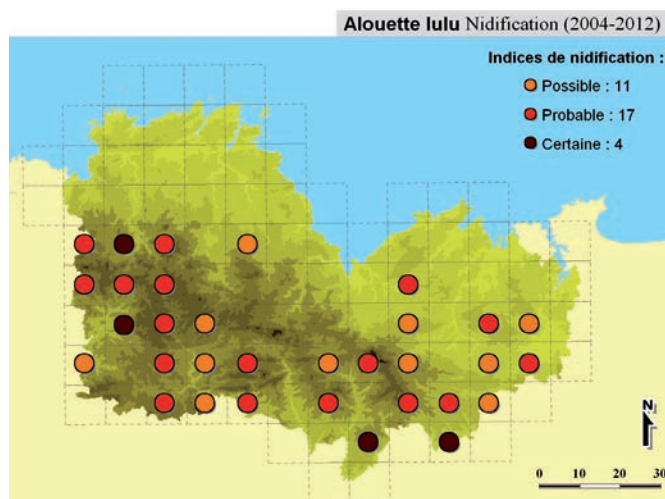
G.E.O.C.A

L'Alouette lulu se reproduit exclusivement aux latitudes tempérées et méditerranéennes du Paléarctique occidental et compte 1,3 à 3,3 millions de couples en Europe dont 100 000 à 200 000 en France au début des années 2000 (**C**; **B**; **D**). Très présente dans la partie sud du pays, elle devient beaucoup plus localisée voire absente au nord d'une ligne reliant le sud de la Bretagne aux Ardennes, les Côtes-d'Armor étant situées juste au nord de cette limite (**D**).

En Bretagne, l'espèce est répandue en période de reproduction dans la moitié sud-est de la région mais semble ne pas avoir connu de grosse variation de répartition depuis le début des années 1980, et l'augmentation récente du nombre de mailles indiquées est très probablement due à une amélioration de la prospection (**C**). D'octobre à mars, des individus hivernants s'ajoutent aux oiseaux locaux pour constituer des bandes comptant parfois plusieurs dizaines d'individus exploitant pour l'essentiel des chaumes. Actuellement inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, l'espèce a un statut de conservation de *Préoccupation mineure* en France, néanmoins la population bretonne qui se situe en limite d'aire de répartition, mérite une attention particulière (**U**). De ce fait, elle fait partie des espèces déterminantes pour la réalisation des fiches ZNIEFF en Bretagne (**R**).

Statut en Côtes-d'Armor

L'Alouette lulu est présente tout au long de l'année en Côtes-d'Armor. Elle compte une petite population nicheuse forte de plusieurs dizaines à moins de 250 couples répartis dans les secteurs bocagers encore assez bien conservés ou modérément remembrés dans l'intérieur des terres. On la trouve essentiellement sur les reliefs où elle recherche les secteurs exposés au sud et relativement secs où la présence de haies de haute tige avec un maillage pas trop serré est remarquable. L'espèce est bien représentée à proximité des massifs forestiers dont elle peut investir les coupes à blanc de façon temporaire. En règle générale, elle installe son nid dans un secteur à végétation relativement rase et peut même profiter des travaux de remembrement ou de reprofilage des routes. On peut aussi noter la propension de l'Alouette lulu à se percher sur les fils électriques ou téléphoniques même si le chant est le plus souvent émis en vol. Les adultes sont sédentaires et il est possible de contacter l'espèce toute l'année sur les sites de reproduction. Sur un site du Mené suivi durant un an à la Ferrière en 2008-2009, l'espèce est apparue présente tout au long de l'année, se mêlant aux bandes d'Alouette des champs en hiver puis se cantonnant sur 3 territoires conjoints dont l'un a permis l'observation du nourrissage d'une famille au nid le 9 juillet au milieu d'une prairie (**GEOCA, 2009**).



Auteur : Jacques Maout
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Alouette lulu

Lullula arborea



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

L'analyse des cartes issues des différentes enquêtes atlas menées depuis 1970 semble indiquer un lent déclin de l'espèce dans le département, les mailles littorales étant maintenant totalement désertées. Deux zones de peuplement sont perceptibles : le quart sud-ouest du département où l'Alouette lulu se maintient sur les hauteurs de l'Argoat et le quart sud-est autour des monts du Méné et aux marges de l'Ille-et-Vilaine. Une analyse des données recueillies depuis les années 1980 est intéressante, si 13 communes fournissaient des mentions lors de la décennie 1981-1990, 25 au cours des années 1991-2000 et 31 au cours des années 2001-2010, cette augmentation apparente est à mettre au crédit d'une prospection accrue, notamment entre 2004 et 2008, lors de la dernière enquête atlas. On peut d'ailleurs noter qu'une commune très bien prospectée, Plounérin, n'est plus occupée depuis 1990.

L'espèce chante toute l'année sauf en août, avec un pic en mai et une reprise marquée en automne. Ce chant magnifique, audible de jour comme de nuit, est malheureusement assez peu noté chez nous compte tenu de la faible densité de peuplement. Les cantonnements sont notés à partir de la mi-janvier et la ponte déposée à partir de la mi-mars, les nourrissages sont notés de mai à août et les envols à partir de mai.

En automne, le passage d'individus originaires de régions plus nordiques et orientales est détecté à partir de début octobre, les mouvements culminant lors de la deuxième quinzaine de ce mois avant de se tarir après la mi-novembre. L'hivernage, qui se met en place très rapidement, avant même la fin octobre, semble concerner, outre les oiseaux locaux, principalement des individus en provenance du Benelux (**Yeatman-Berhelot, 1991**). A cette période, les Alouettes lulus exploitent essentiellement des chaumes enherbés ou des semis, où elles sont difficiles à détecter sauf à pénétrer sur les parcelles, et peuvent se regrouper par dizaines d'individus, jusqu'à 55 le 12 décembre 1997 à Plounérin. On remarque que la distribution hivernale est plus large qu'en période de reproduction ; les données proviennent de tout le département, notamment de zones plus littorales : Trégor, baie de Saint-Brieuc, Rance... On peut noter également que nombre de stationnements hivernaux coïncident avec des

zones de reproduction et que leur détection mérite un contrôle ultérieur. Dernière précision et non la moindre, les chants, même automnaux, ne sont émis que sur site de reproduction. Lors des hivers froids, comme en décembre 2010, d'autres arrivées peuvent survenir, il en résulte une grande variabilité des effectifs hivernants. Les bandes disparaissent discrètement avant la mi-mars, les mouvements de retour passant le plus souvent inaperçus.

Le régime alimentaire est constitué d'insectes et d'araignées à la belle saison et de petites graines en hiver ; à titre d'exemple, une plante adventice du maïs, une stellaire, a été identifiée comme source principale d'alimentation de la grosse bande qui a stationné à Plounérin lors de l'hiver 1997-1998.

Tendances et perspectives

A l'échelle de la France, l'espèce semble avoir stabilisé sa population depuis 1990 et il semble en être à peu près de même dans le département (**C**). Le ralentissement du remembrement, la déprise agricole, l'absence d'hiver froid ont pu aider au maintien de cette espèce qui reste toutefois peu abondante et pour laquelle il convient de rester vigilant. Il serait souhaitable d'instaurer une veille mais cela est sans doute assez illusoire, compte tenu de la discrétion de l'espèce et de la relative banalité des milieux occupés, peu attractifs pour les observateurs. Parmi les modalités de gestion favorables à l'espèce, certaines pourraient être adaptées à notre département : le maintien du bocage avec des haies de haute tige, la fauche ou le pâturage des délaisés agricoles, la conservation ou la création de clairières forestières, le maintien des chaumes tout au long de l'hiver (**N**).

Bibliographie

GEOCA (2009). Volet ornithologique de l'étude d'impact préalable à l'installation d'un Parc Eolien sur la commune de La Ferrière – Côtes-d'Armor (22). Rapport final, novembre 2009.

Yeatman-Berhelot D. (1991). Atlas des oiseaux de France en hiver. Société d'étude ornithologique. 575 p.

Auteur : Jacques Maout
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

